

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Fédération nationale d'éducation
et de promotion de la santé



SOMMAIRE

LA FNES ET SON RÉSEAU	5
SECTION 1 : VIE ASSOCIATIVE	7
Bureau	7
Conseil d'administration	7
Assemblée générale	8
Equipe de la Fnes	9
Cabinet comptable	9
Commissaire aux comptes	10
Commission nationale de suivi du statut national des salariés (CNS)	10
Stratégie de communication	10
Administration des contenus du site internet	10
Face au coronavirus : les ressources du réseau de la Fnes	11
Réseaux sociaux	11
SECTION 2 : LE RÉSEAU ET LES PARTENARIATS DE LA FNES	12
Les Ireps et autres structures du réseau de la Fnes	12
Un réseau implanté sur tout le territoire national	12
Les activités des Ireps	12
Liste des Ireps et autres structures adhérentes au 31 décembre 2019	13
Le travail de plaidoyer de la Fnes	15
Plaidoyer en faveur de la mobilisation des principes et valeurs de la promotion de la santé en réponse aux enjeux soulevés par la crise sanitaire	15
Auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé/Direction générale de la santé (DGS)	16
Auprès de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca)	17
Auprès du Ministère de l'Éducation nationale	18
Autres plaidoyers politiques de la Fnes	18
Les partenaires de la Fnes	18
Les principaux partenaires institutionnels	18
Les principaux partenaires associatifs	31

Autres partenariats	32
SECTION 3 : L'ANIMATION DU RÉSEAU DE LA FNES	33
Réunions des directrices et directeurs d'Ireps	33
Groupes de travail	34
Groupes de travail fédératifs	34
Groupes de travail conventionnels	38
Soutien au réseau documentaire	39
Plateforme collaborative Agora Project	39
SECTION 4 : PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS	40
Publications au nom de la Fnes	40
Revue à comité de lecture	40
Ouvrages et chapitres d'ouvrages	40
Revue de transferts	40
Communications au nom de la Fnes	41
Communications à caractère scientifique	41
Communications de transfert	41

LA FNES ET SON RÉSEAU

La Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) est le principal réseau spécialiste de l'éducation et de la promotion de la santé en France. Elle est dotée d'un solide maillage territorial grâce à ses structures adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer). Nommées le plus souvent « Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé » (Ireps) suivi du nom de la région, ces structures peuvent avoir des appellations différentes selon les territoires mais répondent aux critères d'adhésion définis dans les Statuts de la Fnes¹. ***Par commodité, elles seront appelées « Ireps » dans l'ensemble du présent rapport.***

La Fnes est membre du réseau national de santé publique coordonné par Santé publique France. Elle entretient également des liens avec le Ministère des Solidarités et de la Santé (notamment la Direction générale de la santé) et la Caisse nationale d'assurance maladie, mais aussi avec plusieurs autres institutions investies dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé, telles que la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou encore des sociétés savantes telles que la Société française de santé publique (SFSP). La Fnes s'engage activement dans l'amélioration continue de la qualité de ses pratiques et de celles de ses adhérents.

La Fnes, Association Loi 1901, a été créée en 2002 afin d'assurer les fonctions de tête de réseau des Comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé (Cres et Codes) suite à la transformation du Comité français d'éducation pour la santé (CFES), Association Loi 1901, en Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), Établissement public administratif. Les premières Ireps ont été créées en 2008 par fusion ou fédération des Cres et des Codes. En miroir de l'organisation des Agences régionales de santé (ARS) mises en place en 2010, chaque Ireps comporte en principe un siège régional et des antennes départementales.

L'histoire de la Fnes et son évolution s'inscrivent dans un paysage d'organisation de la santé en constante mutation. La Fnes s'est ainsi adaptée au contexte de régionalisation des politiques de santé. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et la loi « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires » (HPST) du 21 juillet 2009, donnant naissance aux Agences régionales de santé (ARS), sont des législations majeures dont l'impact a été important dans l'histoire de la Fnes et de son réseau. La loi dite « de modernisation de notre système de santé » promulguée le 26 janvier 2016 consacre la promotion de la santé comme une stratégie essentielle de la santé publique, sans que cela se traduise toujours par des mesures de soutien aux acteurs, notamment associatifs, à la hauteur des enjeux.

¹ « Est considérée comme Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, et adhérente de la Fédération, une organisation par région - quelle que soit sa forme - qui :

- a un champ d'action régional,
- partage les valeurs des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé et de leur fédération,
- adhère au projet fédératif de la Fnes annexé aux présents statuts,
- assure les missions d'une Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé en région comme définies dans le projet fédératif,
- revendique le rôle d'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé dans ses statuts et son discours,
- contribue au financement de la Fédération par le paiement d'une cotisation annuellement votée en assemblée générale, et dont l'adhésion est approuvée par le conseil d'administration de la Fédération. »

La Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 (SNS) présentée à la fin du mois de décembre 2017 s'inscrit dans cette même lignée en réaffirmant le principe de la santé dans toutes les politiques et en se structurant autour de quatre axes :

- (1) Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux ;
- (2) Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé ;
- (3) Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge à chaque étape du parcours de santé ;
- (4) Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des usagers.

La SNS s'est traduite par un Plan national de santé publique mettant en avant 25 mesures-phare présentées le 26 mars 2018. Ces orientations nationales affirmaient fortement la place de la promotion de la santé et de la prévention. Les orientations du Plan validées par le Comité interministériel pour la santé à l'issue de sa dernière réunion, en mars 2019, mettaient l'accent sur l'activité physique, l'alimentation et la lutte contre l'obésité. Ces orientations constituent un terreau favorable pour les actions menées par la Fnes et par son réseau. Cependant, leur traduction en mesures concrètes de promotion de la santé nécessite encore un plaidoyer politique qui doit rester une priorité dans les mois à venir.

Le rapport d'activité 2020 de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé est celui d'une année particulière. Elle l'a été pour chacun d'entre nous à titre personnel, mais de façon plus collective pour notre Fédération, les Ireps et l'ensemble des acteurs de la santé publique et de la promotion de la santé.

Nous avons eu ensemble à relever un triple défi :

- *Défi face à cette pandémie* : une partie de ce rapport d'activité y est consacrée.
- *Défi pour la poursuite de l'exercice de nos missions socles et l'innovation en promotion de la santé* : les initiatives innovantes ont été particulièrement nombreuses, et beaucoup d'entre elles sont encore à valoriser.
- *Défi pour la Fnes et les Ireps afin d'accorder aux plus de 500 salariés de notre réseau une attention particulière dans leurs conditions de travail difficiles* : nos organisations ont été modifiées afin d'être les plus adaptées possibles à un quotidien transformé.

Pour ce troisième défi, la situation du siège de notre Fédération a été spécifique puisque nous avons été amenés dans le courant de l'année 2020 et au début de l'année 2021 à faire progresser le temps de travail de deux salariées de la Fnes et à renforcer notre équipe, afin de pouvoir faire face aux nouvelles missions qui nous ont été confiées. Cependant, la charge de travail et l'implication de chaque salarié de la Fnes n'ont pas diminué, bien au contraire. Par exemple, la Déléguée générale a participé à 510 réunions en 2020 - mais c'est bien l'ensemble de l'équipe, et notamment les « fonctions supports » (coordinatrice des projets, chargée de communication, assistante de direction) qui a été impacté par la charge de travail supplémentaire occasionnée par la crise sanitaire. La mobilisation du bureau a été également significative : organisation de 5 Conseils d'administration et de 9 bureaux, avec une moyenne de 30 à 50 échanges de mails par semaine avec la Déléguée générale, plus de multiples contacts téléphonés. Il est donc important de saluer ici cet investissement remarquable dans un environnement relationnel et « distanciel » singulier.

Il est également essentiel de souligner la réactivité, l'engagement et les capacités d'adaptation exceptionnels de l'ensemble des structures de notre réseau durant cette crise sanitaire. Si le présent rapport d'activité de la Fnes était abondé par les réalisations de toutes ces structures pendant cette année 2020, il serait un témoignage incroyable du « pouvoir d'agir » de la promotion de la santé dans notre pays.

SECTION 1 : VIE ASSOCIATIVE

❖ Bureau

9 réunions de Bureau se sont tenues en 2020.

Composition du Bureau :

- Président : François Baudier, Administrateur Ireps Bourgogne Franche-Comté,
- Secrétaire général : Alain Douiller, Directeur Codes 84 Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca),
- Trésorier : Thierry Prestel, Directeur Ireps Bretagne.

❖ Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises en 2020 :

- 24 janvier (ce Conseil d'administration a remplacé le CA prévu le 5 décembre 2019 - reporté pour cause de grève des transports),
- 27 mars,
- 25 juin,
- 6 octobre,
- 8 décembre.

Composition du CA (mandat 2017-2020) :

Les membres du conseil d'administration élus le 7 décembre 2017 sont :

COLLÈGE ADMINISTRATEUR
François BAUDIER <i>Administrateur, Ireps Bourgogne-Franche-Comté</i>
Jean CHAPPELLET <i>Administrateur, Ireps Auvergne-Rhône-Alpes</i>
Didier CHATOT-HENRY <i>Président, Ireps Martinique</i>
Cyril CROZET <i>Président, Codes 93 (région Ile-de-France)</i>
Christiane RAFFY <i>Secrétaire, Ireps Nouvelle-Aquitaine</i>
Hélène GRANDJEAN <i>Présidente, Ireps Occitanie</i>
François REZKI <i>Président, Guyane Promotion Santé</i>
Gérard STATNER <i>Administrateur, Ireps Guadeloupe</i>

COLLÈGE SALARIÉ
Kartoïbi AZIDA <i>Directeur, Ireps Mayotte</i>
Marion BOUCHER <i>Directrice, Ireps Haute-Normandie (région Normandie)</i>
Alain DOUILLER <i>Directeur, Ireps/Cres PACA/Codes 84</i>
Cédric PEDRE <i>Directeur, Ireps Réunion</i>
Marie PERSIANI <i>Directrice, Ireps Lorraine (région Grand-Est)</i>
Thierry PRESTEL <i>Directeur, Ireps Bretagne</i>
Virginie TINTINGER <i>Directrice, Coreps Nord – Pas-de-Calais (région Hauts-de-France)</i>
Marie-Odile WILLIAMSON <i>Directrice territoriale, Ireps Pays de la Loire</i>
Céline ZICCHINA <i>Directrice, Ireps Corse</i>

❖ Assemblée générale

Deux Assemblées générales ordinaires de l'association se sont tenues :

- 25 juin 2020,
- 6 octobre 2020.

Résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2020 :

Première résolution : l'Assemblée approuve le rapport moral du président et lui donne quitus de la gestion de la Fédération. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : l'Assemblée approuve le bilan d'activités de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : l'Assemblée approuve le rapport financier du trésorier et lui donne quitus. Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

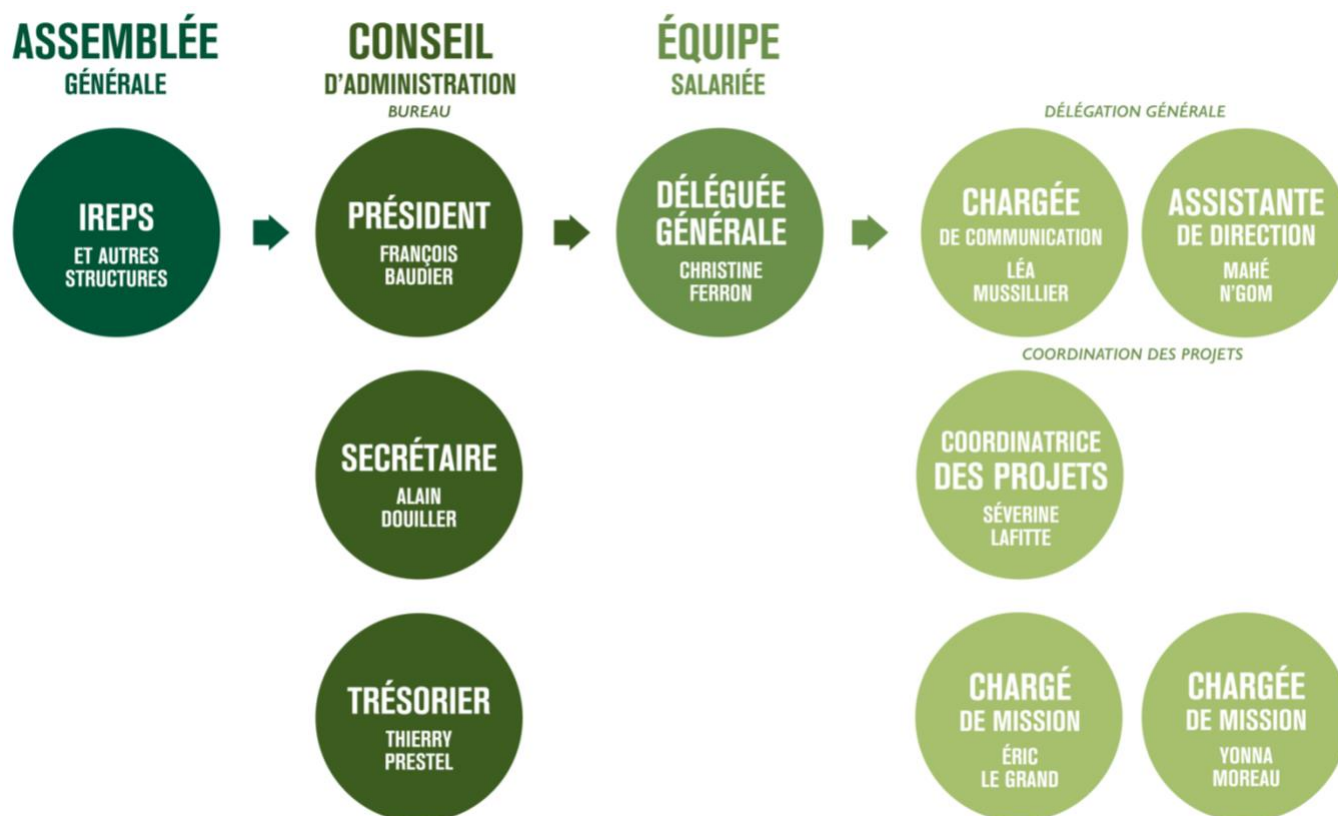
Résolution de l'Assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2020 :

Les membres de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé se sont réunis en Assemblée générale le mardi 6 janvier 2020.

Le Projet Fédératif 2020-2024 est adopté à l'unanimité.

❖ Equipe de la Fnes (au 31/12/20)

- Christine Ferron : Déléguée générale, à temps plein,
- Séverine Lafitte : Coordinatrice des projets, à temps plein,
- Léa Mussillier : Chargée de communication, à 0,40 ETP,
- Mahé N'gom : Assistante de direction, à 0,80 ETP (à 0.90 ETP à partir de septembre),
- Eric Le Grand : Chargé de mission (arrivé en janvier 2020), à 0.33 ETP,
- Jean-Charles Verheye (arrivé en janvier 2020) à 0.50 ETP puis remplacé par Yonna Moreau (arrivée le 1^{er} décembre 2020), 0.50 ETP.



❖ Cabinet comptable

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, le cabinet d'expertise Comptable de la Fnes est le cabinet Cocerto.

Cocerto Paris
24 rue de Londres
75009 Paris

❖ Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes mandaté par l'association est Monsieur Philippe Claye. En octobre 2020, Monsieur Claye a fait part de sa démission à la Fnes. Il a été remplacé par son suppléant M. Christian Caugant pour la dernière année de mandat avec la Fnes soit pour la clôture des comptes de l'année 2020.

❖ Commission nationale de suivi du statut national des salariés (CNSS)

La commission nationale de suivi du statut s'est réunie à deux reprises en 2020 : une première fois le 27 mai, sous la présidence de Christiane Raffy puis, après le départ de cette dernière, une seconde fois le 20 novembre, sous la présidence par intérim de Vincent van Lacken.

La CNSS s'est donné une feuille de route approuvée par le CA de la Fnes :

- Agir pour étendre l'application du Statut national des salariés (SNS) à l'ensemble des Ireps ;
- Assurer la mise à jour régulière du SNS ;
- Élaborer une méthode claire pour établir la recommandation d'évolution de la valeur du point ;
- Organiser le partage d'informations en droit du travail ;
- Apporter un soutien juridique en droit social ;
- Organiser des échanges de pratiques, des formations pour les directions ;
- Organiser des échanges de pratiques, des formations pour les représentants du personnel ;
- Réaliser des enquêtes nationales par exemple sur la qualité de vie au travail au sein du réseau, la satisfaction concernant la mutuelle...
- Travailler avec d'autres réseaux sur ces sujets (Anpaa, Aides, etc.).

La commission pourrait également avoir un rôle d'écoute et de médiation en matière de conflit social au sein d'une structure du réseau.

La CNSS fonctionne en réunions plénières et en sous-groupes :

Sous-groupe 1 « Emplois-repères / grille indiciaire / critères »,

Sous-groupe 2 « Evolution du droit du travail / qualité de vie au travail ».

❖ Stratégie de communication

Administration des contenus du site internet

Les contenus du site internet sont administrés régulièrement :

- 56 articles ont été publiés dans les "Actualités" du site internet (contre 39 en 2019) ;
- 61 offres d'emploi ont été publiées sur le site internet (contre 79 en 2019) : 37 offres concernent le réseau et 24 des partenaires extérieurs.

Face au coronavirus : les ressources du réseau de la Fnes

Une veille a été mise en place pour identifier les initiatives “originales” des structures du réseau dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. Ce recensement a débuté lors du premier confinement et s'est achevé en fin d'année 2020. L'ensemble des ressources identifiées a permis la création d'une page dans les actualités du site internet de la Fnes “[Face au coronavirus : les ressources du réseau de la Fnes](#)”.

Réseaux sociaux

- **Animation de la chaîne YouTube**

Une chaîne Fnes_Ireps a été mise en ligne en 2018 sur YouTube afin de diffuser et de valoriser les vidéos de la Fnes et de l'ensemble des structures de son réseau. L'intégration des vidéos fait l'objet d'une actualisation permanente.

- **Animation du compte Twitter**

Le compte Twitter est administré régulièrement. Il a connu une baisse significative du nombre de tweets en 2020 : 270 tweets ou retweets en 2020 (contre 450 en 2019 et 270 en 2018). En effet, contrairement à l'année précédente, la décision a été prise de ne valoriser que les informations ayant une portée nationale afin de ne pas noyer le compte de la Fédération.

En revanche, le nombre d'abonnés est en constante augmentation depuis sa création et a connu une belle évolution en 2020 : 1013 abonnés suivent désormais la Fnes sur ce réseau social (*janvier 2021*) soit 313 nouveaux abonnés entre janvier et décembre 2020.

Les “impressions” (nombre de (re)tweets publiés vus par les abonnés) ont légèrement diminué : 65 822 (contre 75 551 en 2019 et 16 663 en 2018). 2019 avait été une année particulièrement active en termes de visites et de réactions en raison de l'activité importante entreprise par la Fédération pour communiquer sur son profil avant, pendant et après ses Assises nationales.

SECTION 2 : LE RÉSEAU ET LES PARTENARIATS DE LA FNES

❖ Les Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé

Un réseau implanté sur tout le territoire national

Les Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) sont des associations Loi 1901 essentiellement financées par des fonds publics de l'Etat ou des collectivités territoriales. Le réseau des Ireps propose une expertise et un appui pour le développement régional de la politique de promotion de la santé ou de prévention. Il soutient et développe des initiatives locales permettant de répondre aux besoins de santé des citoyens. Interface entre les politiques, les acteurs de terrain professionnels ou bénévoles, et les populations, le réseau des Ireps vise à lutter contre les inégalités de santé et à favoriser le bien-être pour tous.

Les Ireps sont reconnues pour le niveau élevé et la variété des compétences professionnelles de leurs équipes. Elles sont également consultées pour leurs connaissances des besoins de santé et des dispositifs existants et pour leur présence sur le terrain. La reconnaissance des Ireps s'illustre aussi par leur participation aux instances de démocratie en santé (Conférences régionales de la santé et de l'autonomie - CRSA, Commissions spécialisées prévention, Conseils territoriaux de santé - CTS), mais aussi à de nombreux dispositifs institutionnels : Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), Conférence nationale de santé (CNS), Education nationale, Politique de la ville, comités d'évaluation des Projets régionaux de santé (PRS)...

Les activités des Ireps

Le réseau des Ireps a connu ces dernières années une importante évolution centrée sur le développement considérable de ses activités d'accompagnement des professionnels, qu'ils soient décideurs ou opérateurs. Les Ireps exercent ainsi plusieurs missions : la formation, le conseil méthodologique, l'évaluation, la documentation et l'élaboration d'outils d'intervention, la communication, le transfert de connaissances issues de la recherche, l'appui à la programmation des politiques de santé publique et la coordination de projets ou de dispositifs. Ces activités s'exercent au sein de différents milieux de vie : écoles, entreprises, prisons, établissements de soins, maisons de retraite... et à différents niveaux territoriaux, du quartier à la région. Les thématiques abordées sont diverses : alimentation et activité physique, consommations à risque et addictions, vie affective et sexuelle... Cependant, les Ireps privilégient l'approche populationnelle et par milieu de vie. Elles veillent à adapter leurs interventions aux caractéristiques des populations auxquelles elles s'adressent : petite enfance, adolescence, personnes âgées ou en situation de handicap, etc.

Les actions des Ireps s'adressent à de nombreux acteurs des secteurs sanitaire, médico-social, social, éducatif et de la formation (personnels hospitaliers, médecins du travail, travailleurs sociaux, enseignants, référents santé, formateurs...), mais aussi à des responsables de politiques de santé ou ayant trait à des déterminants de la santé, des élus, des représentants des usagers, des étudiants, des bénévoles... L'ensemble des missions des Ireps vise à accompagner ces professionnels et ces publics à des fins d'émancipation et de renforcement de leur capacité d'agir. Cette démarche s'appuie sur leurs ressources et sur le partage des compétences afin de mobiliser et impliquer le plus grand nombre.

Liste des Ireps et autres structures adhérentes de la Fnes au 31 décembre 2020



- Ireps Auvergne - Rhône-Alpes
- Ireps Bourgogne Franche-Comté
- Ireps Bretagne
- Ireps Centre Val-de-Loire
(au sein de la Fraps-Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé)
- Ireps Corse
- Ireps Grand Est
- Ireps Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy
- Ireps Guyane
(GPS-Guyane PromoSanté)
- Ireps Normandie
(Promotion santé Normandie)
- Ireps Martinique
- Ireps Mayotte
- Ireps Nouvelle-Aquitaine
- Ireps Hauts-de-France
- Ireps Occitanie
- Ireps Pays-de-la-Loire
- Ireps Provence-Alpes-Côte d'Azur
(Cres et Codes – Comité régional et Comités départementaux d'éducation pour la santé)
- Ireps Réunion
- PromoSanté Ile de France - Codes 93

Les restructurations en 2020 :

Le Coreps Nord-Pas-de-Calais et l'Ireps Picardie ont fusionné en avril 2020 pour devenir l'Ireps Hauts-de-France.

Les dispositifs régionaux de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé pilotés par les Ireps

Auvergne-Rhône-Alpes – « Emergence » : <http://ireps-ara.org/ind/m.asp?id=122>

Bourgogne-Franche-Comté – « Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (RRAPPS) » : <https://www.rrapps-bfc.org/>

Bretagne – « Pôle ressource en promotion de la santé Bretagne » :
<https://promotionsantebretagne.fr/>

Centre-Val-de-Loire - « Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en Prévention et Promotion de la Santé/Réseau des animateurs des Contrats Locaux de Santé » :
<https://frapscentre.org/projets-régionaux/coordinations-regionales/reseau-regional-animation-cls/>

Corse – “Ireps Corsica” : <https://www.ireps.corsica/animation-territoriale>

Ile-de-France – « PromoSanté Ile-de-France » : <https://www.promosante-idf.fr/>

Guadeloupe-Saint-Martin-Saint-Barthélemy – « Dispositif régional de soutien/ Animation territoriale ; Aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé » :
<https://ireps.gp.fnes.fr/r/82/dispositif-regional-de-soutien-animation-territoriale-/>

Grand-Est – « Ireps Grand-Est » : <https://www.ireps-grandest.fr/>

Guyane – « Guyane Promosanté » : <http://gps.gf/quest-ce-que-gps/valeurs/>

Hauts de France – « Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé (DRS) » : <http://drs-hdf.org/page/qui-sommes-nous/2#:~:text=Il%20est%20port%C3%A9%20par%20l,la%20sant%C3%A9%20de%20la%20or%C3%A9gion.>

Martinique – « Plateforme de Ressources en Éducation pour la santé de la Martinique » :
http://ireps.martinique.fnes.fr/prem_ressources_education_sante/index.php

Normandie – « Promotion Santé Innovation » : <https://www.promotion-sante-normandie.org/psi>

Nouvelle-Aquitaine – « Innovation et promotion de la santé en Nouvelle-Aquitaine (Inovae) » : <https://irepsna.org/inovae/>

Occitanie – « Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé (DRAPPS) » :
<https://drapps-occitanie.fr/>

Provence-Alpes-Cotes d'Azur (Paca) – « Dispositif régional de soutien » : <http://www.cres-paca.org/r/7/dispositif-regional-de-soutien/>

Pays de la Loire – « PromoSanté Pays de la Loire » : <https://promosantepdl.fr/page-o-o-o.html>

Réunion – « Ireps Réunion » : <https://irepsreunion.org/>

❖ Le travail de plaider de la Fnes

Plaider en faveur de la mobilisation des principes et valeurs de la promotion de la santé en réponse aux enjeux soulevés par la crise sanitaire

En 2020, la Fnes s'est fortement mobilisée pour apporter un soutien aux politiques et aux interventions mises en œuvre dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire. Ce soutien s'est exercé au travers de plusieurs initiatives :

- Un message au Ministre des Solidarités et de la Santé, au DGS et à la DG de Santé publique France (mai 2020) : « Covid-19 : l'engagement de la Fnes et de son réseau/port et gratuité des masques » ;
- Une tribune (mai 2020) : « Épidémie, crise sanitaire et Covid-19 : le pouvoir d'agir de la promotion de la santé » ;
- Un communiqué (mai 2020) avec la Société française de santé publique, la Fabrique Territoires Santé et l'Institut Renaudot : « Covid-19 et stratégie sanitaire de déconfinement (déploiement des tests, traçabilité des contacts, mesures d'isolement et mise en quatorzaine) : plaider pour une mobilisation des compétences de tous pour plus d'équité en santé » ;
- Six dossiers ressources en appui au déconfinement (juin 2020) :
 - Baritaud P, Berthelot C, Henriot L, Lombard O, Paltineau M, Salin C. Guide du « déconfinement » pour les professionnels intervenant auprès des adolescents et des jeunes. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2020. 63 p.
 - Costiou Y, L'Horsset C, Remodeau C, Sabourin C. Soutenir les compétences psychosociales des personnes vulnérables : des activités de soutien et de réassurance, en période de Covid-19. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2020. 25p.
 - Courel G, Harel J, Guichard F, Kerhoas D, Morel N, Sabourin C, Tejero O. Favoriser le bien-être des acteurs éducatifs pour mieux accompagner les enfants dans le déconfinement. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2020 ; 29 p.
 - Alonzo T, Chantraine A, Evrard V, Sabourin C, Sizaret A, Sztal A, La méthodologie de projet à l'épreuve du Covid-19. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2020. 11 p.
 - Le Grand E, Legba R, Rolland M, Rozand A, Promotion de la santé en milieu carcéral : Pistes d'action pour un déconfinement. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2020. 24p.
 - Ayouch S, Benoit C, Cornu L, Guezennec P, Kosmala-Visine S, Lafitte S, Noell C, Rousselet S, Touzani I. Accompagner le déconfinement à la PJJ en confortant le développement des compétences psychosociales. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2020. 65 p.
- Une publication dans Mediapart avec Elus Santé Publique et Territoires, Fabrique Territoires Santé, Institut Renaudot, Réseau français des villes santé OMS, SFSP, Chaire Unesco & Aides (juin 2020) : « La santé, c'est plus que l'hôpital » ;

- Un document de transfert de connaissances (juillet 2020) : « 11 principes-clés issus des sciences du comportement pour la communication et l'intervention » ;
- Un communiqué (décembre 2020) : « La vaccination contre la Covid-19 : 10 recommandations pour une approche confiante et solidaire » ;
- Un éditorial dans Santé Publique (décembre 2020) : « Crise de la Covid-19 et vaccination : la promotion de la santé pour plus de confiance et de solidarité ».

Auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé / Direction générale de la santé (DGS)

La Fnes participe au **comité national de suivi et de pilotage du service sanitaire**. Ce dernier est présenté comme la principale stratégie de développement de la prévention en France ; de fait, il est au cœur du Plan national de santé publique. Selon les informations disponibles, l'implication des Ireps dans ce dispositif est variable selon les régions, en fonction de la mobilisation de l'ARS et des liens avec les Universités, mais globalement leur rôle est central dans la création de conditions optimales pour sa mise en place : accueil des étudiants dans les centres de documentation, mise à disposition d'outils et documents supports ad hoc, formations de formateurs, animation de temps d'échanges de pratiques... En 2020 la Fnes a été auditionnée par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) dans le cadre de la réalisation d'un rapport d'évaluation intermédiaire du service sanitaire à publier en 2021.

La Fnes est impliquée dans le **groupe de travail sur la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques** mis en place par la DGS (Bureau santé mentale - SP 4 - Sous-direction de la santé des populations et de la prévention des maladies chroniques) dans le cadre de la feuille de route nationale sur la santé mentale et la psychiatrie rendue publique en juin 2018. Au travers de ce groupe de travail, il s'agit d'une part, de créer un « GPS anti-stigma », c'est-à-dire un outil susceptible d'orienter les actions dans un sens favorable à la lutte contre la stigmatisation grâce à l'application de critères scientifiquement validés ([mis en ligne en 2020](#)), d'autre part, d'élaborer une stratégie de plaidoyer destinée à mobiliser des élus. Cette stratégie, en cours de structuration, comprendra la production de deux supports : une fiche mémo et une boîte à outils.

La Fnes est membre du **comité de pilotage d'Inspire-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision)** présidé par le Directeur général de la santé. L'initiative est structurée en trois principaux axes. L'axe "Formation et accompagnement" coordonné par l'École des hautes études en santé publique (EHESP) est intégré aux deux autres axes : "Développement de la recherche interventionnelle" coordonné par l'Institut de recherche en santé publique (IRESP) et "Portail de données probantes et prometteuses" coordonné par Santé publique France. La Fnes contribue à ce troisième axe aux côtés de la Société française de santé publique (SFSP) en copilotant le groupe de travail pluripartenarial sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé. A terme, les données issues de cette démarche de capitalisation viendront compléter le registre des interventions probantes et prometteuses en prévention et promotion de la santé mis en ligne par Santé publique France. Plusieurs chantiers sont en cours sur cette thématique : des séminaires et webinaires, un portail de capitalisation, une session de formation en partenariat avec l'EHESP, et plusieurs publications.

Suite à plusieurs temps d'échanges avec l'équipe du Pr Pulcini, Cheffe de projet national à l'Antibiorésistance, la Fnes fait partie des quelque 50 organisations impliquées dans la **stratégie nationale de lutte contre l'antibiorésistance**. Cette stratégie comporte plusieurs mesures auxquelles peuvent contribuer les Ireps, comme la diffusion des supports de la campagne de communication intersectorielle centrée sur l'antibiorésistance, ses déterminants et ses conséquences, et le renforcement de l'éducation à la santé des populations, notamment des jeunes.

La Fnes a été sollicitée par le Bureau santé mentale - SP 4 - Sous-direction de la santé des populations et de la prévention des maladies chroniques de la DGS en vue de la rédaction d'une **feuille de route interministérielle sur les enjeux de santé publique liés à l'usage des écrans**. En appui sur l'expertise de l'Ireps Auvergne Rhône-Alpes, la Fnes a contribué à la rédaction de deux fiches-action : "Développer la formation des professionnels intervenant auprès des enfants, des jeunes et des familles aux enjeux liés aux écrans" et "Soutenir les initiatives locales ciblant les enfants et les parents".

La Fnes a été sollicitée par le Chef du bureau « Maladies Chroniques non transmissibles », sous-direction « Santé des populations et prévention des maladies chroniques » pour connaître les travaux de la Fnes et ses différentes publications depuis 2016 sur la **promotion de la santé des personnes en situation de handicap** dans les établissements et services médico-sociaux. Cette rencontre à distance s'est déroulée le 17 décembre 2020.

Le référent santé justice de la DGS a demandé à la Fnes d'organiser des réflexions sur le **déconfinement en prison en lien avec la promotion de la santé**. Un groupe multi partenarial a été créé regroupant des partenaires associatifs (Médecins du Monde), des professionnels de santé du milieu carcéral, la Direction de l'Administration Pénitentiaire, l'Observatoire International des Prisons, section Française. Plusieurs réunions se sont tenues entre avril et juillet 2020, aboutissant notamment à la demande de création d'un « guide de promotion de la santé », sur le déconfinement en milieu carcéral.

Auprès de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca)

Une rencontre a été organisée en février 2020 avec le Conseiller prévention de la Mildeca, dans le but de structurer une réflexion sur les modalités possibles de développement des actions et programmes de renforcement des compétences psychosociales, notamment en milieu scolaire. Cette rencontre a mobilisé sept représentantes du réseau de la Fnes, et s'est traduite par l'élaboration collective d'un projet déposé en réponse à l'appel à projets "Mobilisation de la société civile" lancé par la Caisse nationale d'assurance maladie et financé par le Fond de lutte contre les addictions. Ce projet - Site internet Ressource National sur les Compétences psychosociales (SiReNa-CPS) - sera soutenu par la Cnam sur une durée de 3 années.

Auprès du Ministère de l'Éducation nationale

Une demande de rendez-vous a été formulée auprès de la Direction générale de l'enseignement scolaire afin d'organiser le dépôt d'une demande d'agrément national. Cette rencontre n'a pas pu avoir lieu en 2020 pour des raisons liées à la crise sanitaire et au changement intervenu à la tête de la DGESCO.

Autres plaidoyers politiques de la Fnes

La Fnes est adhérente de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss) et membre de sa Commission Santé. A ce titre, elle contribue à la production de documents de plaidoyer portés par cette association.

❖ Les partenariats de la Fnes

Les principaux partenaires institutionnels

La Fnes a établi ou poursuivi en 2020 des conventions ou accords-cadres avec plusieurs institutions nationales :

- L'Agence nationale de santé publique « Santé publique France »,
- La Direction nationale de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ),
- L'École des hautes études en santé publique (EHESP),
- La Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam),
- La Direction générale de la santé (DGS),
- L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT),
- L'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.

Ces conventions ou accords résultent soit d'une initiative de la Fnes, soit d'une sollicitation de l'institution concernée

Convention et travaux avec Santé publique France



En 2020, la convention a comporté 3 principaux axes faisant l'objet d'une coordination nationale :

- **Axe 1 : « Développement de la promotion de la santé auprès des populations à vulnérabilités et ressources spécifiques »**

Il s'agit de populations présentant des caractéristiques liées à une situation de précarité (quelle qu'en soit la raison ou la nature) ou de handicap, ou un trouble de santé mentale. Ces populations ne sont pas approchées uniquement sous l'angle de leurs vulnérabilités : il est considéré qu'elles présentent aussi des forces et des ressources propres sur lesquelles peuvent

s'appuyer les actions. Deux leviers sont envisagés à cette fin : l'outillage des professionnels et la mutualisation des meilleures pratiques en ce domaine.

- Cet axe de travail a poursuivi deux objectifs généraux :

- Réaliser et diffuser des outils pour agir destinés à soutenir le développement d'actions de prévention et promotion de la santé auprès de personnes à vulnérabilités et ressources spécifiques ;

- Soutenir les programmes populationnels multithématiques de réduction des inégalités sociales de santé, par le repérage des acteurs et des initiatives de prévention auprès des 40 ans et plus.

- Les objectifs spécifiques de cet axe de travail étaient les suivants :

- Réalisation d'outils pour agir destinés aux professionnels en charge de publics vulnérables

En 2020, la Fnes a contribué à l'adaptation française et la diffusion d'un outil d'intervention sur les déterminants sociaux de la santé en partenariat avec Cultures & Santé Belgique. Le kit matériel "Enjeux Santé" a été envoyé au sein du réseau en vue de son utilisation au plus près des acteurs de terrain. Un webinaire de présentation de la démarche et d'appropriation de l'outil a été organisé le 24 novembre 2020 à destination du réseau et ouvert au Pôle Santé de la DPJJ.

- Soutenir le programme populationnel multithématique de réduction des inégalités sociales de santé « Avancer en âge »

En 2020, la Fnes a réalisé une enquête par questionnaire afin d'identifier les acteurs, les actions et les outils mobilisés en prévention et promotion de la santé auprès des personnes âgées de 40 à 55 ans appartenant à des milieux défavorisés (sans être en situation de grande précarité). L'enquête, qui a été largement communiquée aux Ireps, aux partenaires et structures susceptibles de mener des actions auprès de ce public, a donné lieu à un rapport [Lafitte S, Gary-bobo P, Pantalacci S, Ferron C. *Enquête « Avancer en âge », adultes âgés de 40 à 55 ans. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2021. 43 p.*]

- **Axe 2 : « Production, transfert et courtage des connaissances en promotion de la santé »**

L'accessibilité des connaissances issues de la recherche, de l'expérience et de l'évaluation en prévention et promotion de la santé représente un enjeu majeur pour la qualité des programmes et des actions. Le soutien à la production et à la mise à disposition de ces connaissances constitue l'un des principaux leviers mobilisables pour favoriser leur transposition dans les pratiques et les décisions.

- Cet axe de travail a poursuivi trois objectifs généraux :

- Faire connaître les données probantes en promotion de la santé ;

- Soutenir le développement de nouvelles modalités de recherche et d'évaluation en promotion de la santé ;

- Produire des recommandations relatives aux démarches de promotion de la santé menées en contexte épidémique.

- Les objectifs spécifiques de cet axe de travail étaient les suivants :

- Animation du groupe de travail national RITeC « Recherche et transfert de connaissances »

En 2020, ce groupe de travail a produit une note pédagogique intitulée « Les données probantes en promotion de la santé : de leur production à leur utilisation dans la mise en œuvre d'interventions complexes ».

La Fnes a également contribué à l'organisation des Assises nationales sur le Tiers secteur de la recherche qui se sont tenues les 30 novembre et 1^{er} décembre 2020 en visioconférence.

- Promotion d'une approche de réduction des risques dans la prévention de la transmission de la Covid-19

En 2020, la Fnes a produit un guide d'aide à l'action destiné à favoriser la mobilisation des approches de réduction des risques en matière de prévention de la transmission de la Covid-19 [Baudier F, Benoît-Vignole C, Collet I, Ferron C, Guillermet E. *Réduction des risques appliquée aux stratégies de promotion de la santé liées à la Covid-19. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2021. 35 p. (Collection Fnes Guide d'aide à l'action)*]. Un ensemble de références bibliographiques pertinentes ont été recensées à cette occasion, et des structures internationales ont été contactées afin de recueillir leurs ressources sur le sujet.

- **Axe 3 : « Soutien aux politiques de santé publique »**

En tant que principal réseau associatif d'éducation et de promotion de la santé en France, la Fnes est régulièrement sollicitée pour apporter une contribution aux politiques de santé publique. De sa propre initiative, elle élabore également des réponses à des questions de santé publique en mobilisant les principes méthodologiques de la promotion de la santé. Ces modalités de soutien aux politiques seront formalisées par la production de dossiers de connaissances, la participation active à des groupes de travail ou comités de pilotage nationaux et la production de contributions concrètes aux travaux menés à l'échelon national au sein de ces instances.

- Cet axe de travail a poursuivi deux objectifs généraux :

- Mettre à la disposition des élus et des décideurs, dans un format accessible, les données disponibles sur des thématiques de santé publique prioritaires ;

- Favoriser la capitalisation de l'expérience en promotion de la santé à des fins d'amélioration des pratiques et des décisions.

- Les objectifs spécifiques de cet axe de travail étaient les suivants :

- Production et diffusion de dossiers de connaissances à direction des décideurs

En 2020, la Fnes a produit avec l'Ireps Occitanie un dossier de connaissances [Cambon M, L'Horset P. *Promouvoir l'activité physique dans les territoires. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2021. 36 p. (Collection Fnes D-CoDé Santé)*].

- Participation à Inspire-ID et co-pilotage du groupe de travail national sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé

En 2020, la Fnes a participé à la réunion du Comité de pilotage national d'Inspire-ID. Elle a également co-piloté avec la SFSP le groupe de travail national pluripartenarial et contribué à ses

travaux. Elle a notamment été impliquée dans la réalisation des « chantiers » relatifs à la capitalisation des expériences en promotion de la santé : guide méthodologique et cahier pratique, référentiel de formation (en partenariat avec l'EHESP), séminaire national de lancement de la démarche au Ministère des solidarités et de la santé, communications au congrès mondial de santé publique, cahier des charges du futur portail de capitalisation.

En complément des travaux relatifs à la convention, la Fnes participe au groupe de pilotage du projet « Promotion de la santé dans les clubs sportifs – PROSCeSS » dont plusieurs réunions ont été organisées en 2020 par Santé publique France en collaboration avec les Universités de Lorraine et de Côte d'Azur. Les Ireps ont été associées aux travaux de ce groupe selon différentes modalités, notamment une contribution à l'élaboration des outils nécessaires au projet.

Convention avec la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse



La principale finalité de cette convention est l'accompagnement, par la Fnes, du développement d'une politique de promotion de la santé au niveau national et dans les territoires, fondée sur les valeurs et principes d'intervention de la Charte d'Ottawa, portée et mise en œuvre par les institutions des secteurs social et judiciaire. Une convention tri-annuelle a été signée en 2019 et les axes de travail définis se sont poursuivis en 2020 avec quelques adaptations au regard de la crise sanitaire.

En 2020, cette convention a conduit à la réalisation des activités suivantes :

- Implication dans les travaux nationaux interinstitutionnels, et rencontres avec les acteurs institutionnels et/ou de la santé publique pour favoriser les synergies
 - Accompagnement dans le cadre de la crise sanitaire : veille documentaire, aide à la recherche de ressources adaptées, partage des productions nationales pluri partenariales...
 - Intégration de la PJJ dans le projet « Prisca » piloté par la Fnes et dans la réalisation d'un guide d'appui au déconfinement en milieu carcéral interinstitutionnel et interassociatif,
 - Participation au groupe « Santé des personnes sous main de justice » copiloté par le Ministère des solidarités et de la santé et le Ministère de la justice,
 - Contribution au cadrage national pour l'évaluation de la démarche PJJ PS ;
- Participation conjointe à des événements ou journées d'échanges et de partage des pratiques entre les Ireps et les professionnels socio-judiciaires ; co-construction d'outils, co-production de ressources
 - Analyse et partage de pratiques professionnelles sur la question des compétences psychosociales et des outils méthodologiques liés à la capitalisation des expériences à la PJJ,
 - Appui à l'animation d'une dynamique de promotion de la santé dans les territoires, apport d'éclairages conceptuels, aide au repérage des orientations politiques nationales en santé publique...
 - Co-construction des journées santé et contribution à leur mise en œuvre (l'événement lui-même a été annulé en raison de l'épidémie de Covid-19),
 - Réalisation d'un support d'accompagnement au déconfinement adapté à la PJJ ;

- Accompagnement à la réflexion en faveur de la promotion de la santé dans le cadre des formations, outils et ressources notamment de l'ENPJJ et des partenaires de la DPJJ
 - Soutien à la formation en promotion de la santé en apportant une expertise en promotion de la santé et un accompagnement à la réflexion menée par l'Ecole nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) sur les formations statutaires et continues qu'elle met en place, et les moyens pour la promouvoir,
 - Participation à l'organisation de démarches, et à la formalisation de contenus et de supports pédagogiques, pour les interventions en formation,
 - Participation à la mise en place de l'étude sur la santé des jeunes pris en charge par la PJJ (comité de pilotage de l'étude de faisabilité pilotée par l'ORS Ile de France),
 - Apport d'expertise sur la promotion de la santé et le développement des compétences psychosociales des jeunes dans un contexte socio-sportif (en lien avec l'Ufolep). La Fnes a participé au Comité de pilotage du Parcours coordonné Mildeca – PJJ – Ufolep expérimenté en région Sud-Est et a proposé un appui à l'élaboration d'un guide pratique ;
- Animation et coordination du réseau des Ireps en lien avec les orientations nationales et régionales portées par la PJJ et plus particulièrement au bénéfice des territoires ultra marins afin de faciliter la déclinaison territoriale par la mise en œuvre d'accompagnements dans tous les territoires à différents niveaux (national, interrégional, régional).

La situation sanitaire a conduit à l'annulation du comité de pilotage et du regroupement prévus les 12 et 13 mars 2020. Deux temps de regroupements des binômes Fnes-PJJ ont pu se tenir à distance en 2020 :

- 09 et 10 juin,
- 13 et 14 octobre.

Ces regroupements ont lieu entre les référent.e.s conseiller.ère.s techniques santé en DIRPJJ et/ou conseiller.ère.s techniques en promotion de la santé en DT, une référente de l'ENPJJ et les professionnel.le.s, chargé.e.s de projet et d'ingénierie des Ireps et autres structures du réseau de la Fnes, qui constituent les « binômes DIRPJJ-Ireps ». Animés par le Pôle Santé et le siège de la Fnes, ils soutiennent la démarche "PJJ promotrice de santé" et ont permis en 2020 :

- De relayer et commenter les informations institutionnelles en matière de santé publique et de justice liées aux actualités et au contexte de la crise sanitaire, ainsi que les évolutions politiques impactant la démarche "PJJ promotrice de santé" (appels à projet, mesures sanitaires, supports adaptés...) ;
- De créer et valider une infographie sur la "PJJ promotrice de santé ancrée dans les politiques publiques" ;
- De faire émerger les leviers d'actions, les difficultés et les résultats ou changements produits/perçus/ressentis dans le contexte de crise sanitaire et du confinement/déconfinement ;
- De proposer un inventaire des ressources produites ou en cours de production liées à la Covid-19 ;

- De mobiliser un groupe de travail pour réaliser un guide spécifiquement adapté à la PJJ sur le déconfinement dans une approche de développement des compétences psychosociales ;
- De présenter la démarche de capitalisation des actions sur les compétences psychosociales à la PJJ menée en Auvergne-Rhône-Alpes en lien avec la DIRPJJ Centre-Est, et les résultats produits en matière de leviers d'intervention ;
- D'informer sur les événements organisés en distanciel par le réseau des Ireps et ses partenaires en prévention et promotion de la santé, et sur les événements reportés au niveau de la PJJ (Comité de pilotage PJJ « Promotrice de santé », réunion DIRPJJ-ARS-Ireps, séminaire Covid-19, Journée PJJ Promotrice de santé) ;
- De réfléchir à la valorisation des activités (inter)régionales menées par les binômes et d'ouvrir les échanges sur les perspectives en proposant différents scénarios ;
- De partager et d'échanger sur l'enquête "Prisca : recensement des actions menées en milieu pénitentiaire" et les collaborations avec les structures/établissements pour mineurs en détention (méthode, diffusion de l'enquête, structures de la PJJ mobilisées...) ;
- D'aborder la thématique de la santé mentale avec le Psycom (comprendre, s'orienter, agir) : appui sur la feuille de route "santé mentale et psychiatrie", présentation de Psycom, intervention sur l'évolution de la santé mentale et les outils à disposition, et partage des pratiques professionnelles ;
- D'expérimenter des outils numériques tels que l'outil de sondage instantané "mentimeter" ;
- De soutenir les évolutions des formations en promotion de la santé à l'ENPJJ : la formation des formateurs "réfèrent santé" des pôles territoriaux de formation, la sensibilisation des stagiaires à la promotion de la santé.

La démarche "PJJ promotrice de santé" a été mise au défi au cours de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire. La mise en œuvre des mesures de prévention a mobilisé fortement les professionnels de la PJJ avec des difficultés à prendre en compte une vision globale de la santé et de ses déterminants. Cependant, les liens entre la Fnes et le Pôle Santé ont été maintenus et les échanges réguliers ont permis d'adapter les activités afin de poursuivre le soutien apporté à la démarche nationale.

Conventions avec la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)



- **Projet TABACAP : "Prévention du tabagisme auprès des personnes en situation de handicap par le développement de leurs compétences psychosociales"**

En 2020, la Fnes a poursuivi les activités menées dans le cadre du projet intitulé "TABACAP". Pour rappel, ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets « Mobilisation de la société civile » lancé en 2018 avec un financement du Fonds de Lutte contre le Tabac, en se situant dans l'axe « Outiller et soutenir les pratiques des professionnels de santé et du secteur socio-éducatif sur la thématique du tabac et/ou sur l'ensemble des substances psychoactives ». En raison de la crise sanitaire, la Fnes a fait une demande d'avenant pour prolonger l'activité, qui a été acceptée par la Cnam suite au bilan d'étape transmis le 30 juin 2020. L'avenant a été signé le 11 décembre 2020 et prolonge l'action de 6 mois soit jusqu'au 31 décembre 2021.

Trois principales réalisations ont été mises en œuvre en 2020 :

- La finalisation de la grille d'analyse d'outils pédagogiques adaptée au public en situation de handicap (Ireps Guadeloupe-Saint-Martin-Saint-Barthélemy),
- La diffusion des outils visuels avec le logo "Tabacap" qui sera apposé sur les productions relatives au projet,
- La poursuite de la mise en œuvre des expérimentations dans les territoires avec la réalisation des états des lieux/diagnostics, la planification et la mise en place des actions avec les établissements et services médico-sociaux (ESMS) volontaires.

Le projet s'est déployé dans les territoires avec 7 expérimentations conduites par les Ireps parties prenantes du projet en lien avec des ESMS volontaires listés ci-dessous :

- L'Institut médico-éducatif (IME) de l'Elorn faisant partie de l'association les Papillons blancs, avec la Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIFPRO) de Kergaradec. - *Ireps Bretagne*,
- L'ESAT et le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de la Chrysalide dont le gestionnaire est l'UNAPEI Alpes Provence - *Codes 05/Paca*,
- L'ESAT rattaché à l'Association régionale pour l'intégration (ARI) qui fédère 40 ESMS en Paca - *Codes 04/Paca*,
- L'association les Papillons Blancs, le Pôle « services » composé du Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), du Service d'Accompagnement pour les Familles et les Adolescents (SAFA) et du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) - *Ireps Bourgogne—Franche-Comté*,
- Le Foyer de vie situé dans l'Aveyron qui accueille 80 adultes de 19 à 70 ans - *Ireps Occitanie*,
- ESAT « Le Carrefour » de la Courneuve - *Codes 93*,
- Unité Externalisée en lycées professionnels, ADAPEI 44 - *Ireps Pays de la Loire*.

Une huitième expérimentation était prévue avec Promotion Santé Normandie en appui sur un financement régional de l'ARS avec l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) Vallée de Seine Canteleu de l'Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion (IDEFHI). L'impact du contexte sanitaire et la réorganisation interne au sein de la structure n'ont pas permis de reprendre les contacts engagés en 2019. Le financement de l'expérimentation a été réorienté vers la mise en œuvre d'une animation régionale avec les ESMS du territoire.

Malgré les mesures dont la distanciation physique imposée par la crise sanitaire, les référents des Ireps se sont efforcés de rester en contact avec leurs interlocuteurs des ESMS. De la même façon, des échanges mails, téléphoniques ou en visio ont été maintenus avec les référents des Ireps tout au long de l'année, permettant de maintenir la dynamique et l'articulation entre le national et le local.

Deux comités de pilotage ont été organisés les 20 mars et 11 septembre à distance. Ces comités ont permis de :

- Présenter le logo « TABACAP » qui peut être utilisé par les référents Ireps sur les productions réalisées avec les ESMS dans le cadre du projet ;

- De partager les préoccupations liées à la crise sanitaire et à l'impact sur le développement du projet ;
- D'interagir sur la démarche d'évaluation avec une réflexion sur le modèle théorique choisi ainsi que la co-construction du cadre et des critères d'évaluation transversaux aux expérimentations. Le modèle de l'évaluation réaliste a fait l'objet d'une présentation détaillée et a soulevé des questionnements afin de réaliser une grille d'analyse conforme à la réalité des actions ;
- De proposer un schéma logique du développement du projet permettant de visualiser les 3 niveaux d'intervention : national, régional, local ;
- D'échanges sur les pistes de relance des actions dans les territoires avec les ESMS (appui sur les campagnes nationales, accompagnement du vécu de la crise sanitaire...) ;
- De préciser les activités menées dans le cadre des expérimentations et l'impact des mesures sanitaires sur les accompagnements et leurs perspectives.

En complément, le groupe de travail s'est réuni le 16 juillet afin de faire le point sur les avancées, difficultés, perspectives de reprise des expérimentations après le premier déconfinement, de présenter les éléments de bilan intermédiaire remis à la Cnam en tenant compte de l'impact de la Covid, de préparer la réunion du comité de pilotage de septembre et de rappeler les échéances à venir pour 2021.

Un dossier partagé est accessible sur Google Drive. Les documents peuvent être déposés et actualisés directement par les référents des Ireps.

Des informations (appels à projets...), actualités diverses (colloques, journées...) et ressources produites par les membres du comité de pilotage (Respadd, APF France Handicap, Santé BD...) sont également partagées avec le réseau de la Fnes ce qui contribue à nourrir les collaborations à tous les niveaux.

- **Projet ALCOM : « Accompagnement des associations néphalistes au développement de leurs compétences »**

Ce projet est financé par la Cnam dans le cadre de l'appel à projets 2019 "Mobilisation de la société civile", au titre du Fonds de lutte contre les addictions. Il vise à favoriser l'implication des représentants d'utilisateurs/patients appartenant notamment à des associations néphalistes dans la conception et l'animation d'actions (i) de représentation, notamment au sein d'instances de démocratie en santé (ii) d'accompagnement individuel et collectif de personnes concernées par les addictions et leur entourage et (iii) d'éducation pour la santé, par le développement de modalités d'accompagnement graduées en fonction des besoins, des contextes et des environnements. Il se déroulera en quatre étapes : (1) Analyse de situation comportant un état des lieux des pratiques des associations en région et une revue de la littérature scientifique sur les conditions de l'efficacité et les limites des interventions de ces associations dans le champ de la prévention en santé, l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique ; (2) Conception de plusieurs modalités d'accompagnement ; (3) Déploiement des processus d'accompagnement en région ; (4) Évaluation de la pertinence des dispositifs d'accompagnement mis en place. Ce projet se donne pour finalités d'identifier des stratégies d'accompagnement efficaces et de produire des recommandations en vue de leur transférabilité. Il cherche également à favoriser

les collaborations entre les associations, les acteurs de la prévention des addictions et les instances de gouvernance en santé, dans le cadre des politiques régionales de santé.

Le lancement du projet Alcom, prévu en 2020, a été fortement perturbé par la crise sanitaire. Seules les deux premières étapes ont pu être initiées :

- Analyse de la situation

La mise en place de l'équipe projet a été initiée, d'une part, avec le recrutement d'un chargé de projet au 2 janvier 2020, d'autre part, par l'identification de personnes ressources dans le réseau de la Fnes ayant l'expérience de projets d'accompagnement de l'engagement des usagers au sein du système de santé, et de programmes impliquant des personnes appartenant à des associations néphalistes. Un appel à candidature, lancé au sein du réseau de la Fnes, a conduit à la mobilisation de deux sites en France métropolitaine : la Normandie (Promotion Santé Normandie -PSN) et la région Grand Est (Ireps GE). La recherche documentaire a également été initiée avec le soutien des documentalistes des deux Ireps engagées dans le projet, sur la base de thèmes centraux identifiés collectivement, selon les principes de pertinence (actualité du sujet et contexte social dans lequel il s'inscrit) et de nouveauté (travaux existants sur le sujet ou en lien avec des sujets connexes).

- Identification et élaboration des modalités d'accompagnement

Les instances de conduite du projet ont été définies et formalisées : Comité de pilotage national (CoPil), Groupe de travail national (GT.N), Groupes de travail régionaux (GT.R), Comité d'évaluation (CoEval). Plusieurs partenaires ont été sollicités afin de participer à la mise en place et au suivi du projet dont la Coordination des associations et mouvements d'entraide reconnus d'utilité publique (Camerup). Le premier comité de suivi et d'orientation s'est tenu à distance le 17 décembre 2020, permettant un partage d'expériences et de ressources avec les partenaires identifiés.

En 2020, plusieurs réunions de travail ont été organisées avec les 2 Ireps volontaires : les 16 juin, 21 octobre, 17 novembre, afin de lancer concrètement les activités.

Un ajustement du projet accordé par la Cnam s'est traduit par la signature d'un avenant en novembre 2020, permettant de formaliser les évolutions du projet et de le prolonger de 6 mois, soit jusqu'en décembre 2022.

- **Projet PAPS - PJJ : « Etat des lieux permettant l'élaboration d'une stratégie d'intervention auprès des jeunes de la PJJ »**

En 2020, le partenariat établi entre la Fnes et la DPJJ s'est trouvé renforcé par le projet « Prévention des addictions et promotion de la santé à la PJJ » financé par la Caisse nationale d'assurance maladie dans le cadre d'un arrêté officiel publié en août 2020. La convention entre la Fnes et la Cnam a été signée le 30 décembre 2020 et le projet s'étend jusqu'au 30 juin 2023 (activités à finaliser pour le 30 décembre 2022).

L'objectif principal du projet est de mettre en œuvre une politique de prévention des conduites addictives et de réduction des risques, intégrée à la démarche « PJJ promotrice de santé » en cohérence avec le parcours éducatif et le projet éducatif du jeune suivi par la PJJ.

Le projet comprend deux objectifs correspondant à des étapes distinctes :

- 1- Réaliser un état des lieux des programmes et actions développés par les directions interrégionales (DIR) et les directions territoriales (DT) de la PJJ et une analyse de situation ;
- 2- A partir de cet état des lieux, construire une stratégie nationale et un cadre opérationnel d'intervention (au regard d'expérimentations développées dans 4 régions volontaires) prenant en compte les spécificités de la PJJ, la diversité des publics et des modalités de prise en charge relevant de la promotion de la santé et de la prévention des conduites addictives.

Entre les mois de septembre et décembre 2020, plusieurs réunions de travail ont été organisées avec les interlocuteurs du Pôle Santé de la DPJJ. Elles se sont déroulées à distance les 1er septembre, 18 et 25 novembre 2020. Ces temps d'échanges ont permis d'élaborer les modalités de présentation du projet « Prévention des addictions et promotion de la santé » (Paps) aux professionnels de la PJJ au niveau national et interrégional, de clarifier les rôles et types d'interventions des différentes parties prenantes du projet, et d'adapter la planification des activités aux contraintes à prendre en compte et aux activités à réaliser à la PJJ en 2020-2021 (refonte de l'ordonnance du 2 février 1945 du code de la justice pénale des mineurs, gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19).

L'un des principaux enjeux du projet est son articulation avec la promotion de la santé ainsi que son inscription dans son contexte politique, stratégique et structurel qui inclut :

- L'existant au sein de la PJJ (qui sera mis en valeur lors de l'état des lieux),
- Les textes réglementaires structurant les missions de la PJJ auprès des jeunes,
- Les sources de financement (réponses aux appels à projets nationaux, régionaux, locaux ; Fonds de concours Mildeca...),
- Les stratégies et plans d'action politiques (Plan national de santé publique, Feuille de route santé des PPSMJ 2019-2022, Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022, Programme national de lutte contre le tabac...),
- Les partenaires et structures ayant une expertise sur la prévention des conduites addictives et la réduction des risques et des dommages (Fédération Addiction, Association Addictions France).

Convention avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP)



La Fnes a signé en 2016 un accord-cadre avec l'EHESP comportant quatre grands domaines de collaboration :

1. Coopération institutionnelle, valorisation mutuelle et organisation conjointe d'événements scientifiques et citoyens
2. Développement de la formation à la promotion de la santé, prévention et éducation pour la santé
3. Participation à la documentation en santé publique et en promotion de la santé
4. Editions

En principe cet accord-cadre se concrétise chaque année par un programme d'actions déployé dans ces quatre domaines. Plusieurs pistes de travail ont été évoquées en 2020 (par exemple la mise en place d'une « formation-test » à la capitalisation des expériences en promotion de la

santé) mais pour des raisons liées à l'épidémie de Covid-19 et aux contraintes générées par les mesures de prévention, ces pistes de travail n'ont pas trouvé d'issue concrète.

La Direction générale de la santé (DGS)



- **Inspire-ID**

Depuis octobre 2014, la Fnes est partie prenante d'un programme intitulé Inspire-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision) piloté par l'EHESP jusqu'en février 2016. Ce programme avait pour principal objectif de développer une initiative française de transfert de connaissances et de développement des compétences en santé publique :

- En rendant accessibles, intelligibles et adaptées au contexte français les données probantes et prometteuses en santé publique ;
- En développant des modalités d'accompagnement, de transfert et de collaboration graduées d'utilisation des connaissances par les acteurs et décideurs du domaine ;
- En favorisant le rapprochement de la recherche et de la pratique au bénéfice du développement de la recherche interventionnelle.

Ce programme, un temps suspendu, a été remis en place en 2017 sous la présidence du Directeur général de la santé. Il inclut désormais 2 principaux axes :

- Un axe "Développement de la recherche interventionnelle" sous la responsabilité de l'Institut de recherche en santé publique (IReSP) ;
- Un axe "Mise à disposition de données probantes et prometteuses en santé publique", qui comporte deux volets :
 - La mise à disposition d'un « registre français d'interventions validées ou prometteuses » sous la responsabilité de Santé publique France,
 - La définition d'une méthodologie de capitalisation des expériences en santé publique et promotion de la santé sous la responsabilité de la Société française de santé publique, par un groupe de travail national co-animé par la Fnes.

Dans le cadre de ce deuxième volet, plusieurs réalisations sont à noter pour 2020 :

- La mise en place d'un groupe de travail interne au réseau de la Fnes ;
- L'organisation d'une journée nationale de lancement de la démarche, le 1^{er} octobre au Ministère des solidarités et de la santé ;
- La définition des orientations d'une formation certifiante à la capitalisation qui sera mise en œuvre par l'EHESP en 2021 ;
- L'élaboration du cahier des charges du futur portail de capitalisation qui sera mis en ligne en 2021.

Le projet a également donné lieu à de nombreuses publications et communications.

- **Lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques**

La Fnes est membre du Groupe de travail national mis en place par la DGS sur cette thématique suite au lancement de la feuille de route "Santé mentale et psychiatrie" présentée par Agnès Buzyn en juin 2018. Ce Groupe de travail s'est réuni à 6 reprises en 2020 : 11 février, 16 mars, 24 septembre, 8 octobre, 26 novembre et 4 décembre. Il a élaboré, avec l'appui de Psycom, un outil de prévention en ligne, le « GPS anti-stigma », qui vise à guider les personnes ou organismes

souhaitant agir contre la stigmatisation. Son périmètre de réflexion et de production s'est progressivement élargi. Il recouvre aujourd'hui des actions de plaidoyer en direction des collectivités territoriales, centrées sur la mise à disposition d'une boîte à outils opérationnelle et d'une fiche repère destinée à renforcer la capacité d'agir des élus et techniciens pour promouvoir la santé mentale de l'ensemble de la population à l'échelle des territoires.

- **Projet PRISCA : "Recensement des projets de promotion de la santé en milieu pénitentiaire"**

Ce projet a été porté par la Fnes avec le soutien d'une subvention accordée par la DGS en 2019. Il visait à atteindre deux principaux objectifs :

1. Repérer et analyser les actions de promotion de la santé innovantes et prometteuses menées en milieu pénitentiaire sur l'ensemble du territoire national ;
L'objectif n'est pas de réaliser un recensement exhaustif des actions conduites dans ce milieu, mais bien de faire remonter les actions les plus intéressantes, par leur caractère innovant et prometteur.
2. Diffuser les résultats de cet état des lieux sous une forme facilitant le partage des connaissances et des informations.

Un groupe de travail composé de 9 Ireps a été constitué et s'est réuni à 4 reprises : 2 fois en présentiel les 21 février et 02 octobre et 2 fois à distance les 18 mai et 22 juin afin de définir la méthodologie du recensement (critères de qualité, passation de questionnaire et élaboration de guide d'entretien) et d'analyser les résultats obtenus.

En parallèle, plusieurs réunions institutionnelles en présence de la DGS, la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) et la PJJ se sont tenues avec des objectifs de co-construction de la démarche de recensement le 02 avril, de suivi et de lancement de l'appel à contribution avec le questionnaire d'identification des actions le 03 juin et enfin de restitution des travaux le 18 décembre 2020. Une présentation de la démarche a été faite, le 3 juin 2020 auprès des 18 référents "Justice" ARS,

Le projet PRISCA était basé sur une recension d'informations quantitatives et qualitatives permettant de dresser un état des lieux des actions de prévention, d'éducation pour la santé ou de promotion de la santé innovantes et prometteuses mises en place dans le milieu pénitentiaire. Cette recension a été réalisée au moyen d'un questionnaire élaboré avec l'appui d'un groupe de travail. Les interventions remontées du terrain ont été analysées sous l'angle des critères validés dans la littérature scientifique et des référentiels existants dans la documentation concernant la promotion de la santé en milieu pénitentiaire - appuyée par un retour vers les porteurs. Enfin, un catalogue des expériences prometteuses et innovantes a été constitué.

La phase d'identification a permis de recueillir 100 questionnaires, avec une sélection de 73 fiches-actions retenues émanant de 46 établissements. Par la suite, 28 entretiens ont pu être menés par les membres du groupe de travail avec les porteurs des actions retenues.

L'analyse des données a été compilée dans un rapport final mettant en avant les stratégies d'actions de promotion de la santé innovantes et prometteuses menées en milieu pénitentiaire. Le rapport a été diffusé auprès des institutions et des contacts représentant une file active de plus de 20 000 partenaires, contacts nationaux et régionaux... (diffusion par newsletter, mise à disposition sur le site Fnes, relais sur Twitter...).

Le projet s'est achevé le 31 décembre 2020.

- **Autres partenariats, non formalisés, avec la DGS**

Plusieurs missions nationales pilotées par la DGS ont fait appel à l'expertise de la Fnes pour apporter une contribution à leurs travaux sous l'angle de la promotion de la santé. Il s'agit principalement des missions sur la maîtrise de l'antibiorésistance et sur la prévention du mésusage des écrans, qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du Plan national de santé publique.

Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

La nouvelle convention signée en 2020 par la Fnes avec l'ANCT a pour principal objectif l'amélioration de la santé et du bien-être des enfants et des jeunes (de la petite enfance à la jeunesse – de 0 à 25 ans), des familles, de la communauté éducative et des acteurs locaux participant à l'expérimentation des **Cités éducatives** mise en place en 2019 dans le cadre d'une mobilisation interministérielle (Education nationale et jeunesse, Ville et Logement, Cohésion des Territoires). Il s'agit de soutenir la mise en œuvre de stratégies de prévention, d'éducation pour la santé et de promotion de la santé coordonnées incluant l'accès à une offre de soins et de prévention en proximité, dans une perspective de transversalité, d'intersectorialité et de continuité des parcours.

Pour ce faire, la Fnes :

- Conduit le groupe pilote santé constitué de 20 cités éducatives couvrant 10 régions en France et à l'Outre-Mer. Ce pilotage est effectué en association avec Norman'ville (Centre ressource politique de la ville de Normandie) ;
- Assure l'interface avec les partenaires institutionnels nationaux ;
- Contribue à l'organisation des réunions des instances nationales du projet incluant des référents des Cités éducatives ;
- Informe et mobilise les Ireps autour de la démarche Cités éducatives ;
- Organise et assure les remontées d'informations du régional au national ;
- Participe aux temps forts de la démarche au niveau national (exemple = Rentrée des Cités éducatives en septembre 2020).

Des capitalisations d'expériences seront également réalisées dans ce cadre en 2022.

Université d'été francophone en santé publique de Besançon



La Fnes est une partenaire de longue date de l'Université d'été en santé publique de Besançon, qui a lieu tous les ans au cours de la première semaine du mois de juillet. Cette manifestation est organisée par l'UFR Santé de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et Santé publique France. Elle a pour but d'unir le potentiel de toutes les personnes concernées par les questions de santé publique dans le monde francophone, de favoriser la réflexion et les échanges autour d'expériences originales afin de répondre à des problématiques concrètes sur des sujets d'actualité.

En 2020, pour la XVIIème édition, ce partenariat s'est traduit par la participation au comité scientifique et pédagogique, et une importante contribution au Journal « Le Temps de l'Université » qui a été produit à distance. Les modules de formation n'ayant pas pu avoir lieu, il

était nécessaire de maintenir le lien avec la communauté de santé publique au travers de cette publication. Par ailleurs des Web Conférences ont été organisées, souvent en concertation avec l'équipe de la Fnes et la participation de certains Ireps. Les informations relatives à l'Université d'été sont publiées sur le site internet de la Fnes dans une rubrique dédiée.

Les principaux partenaires associatifs

Unis-Cités

La Fnes est membre du comité de pilotage du projet « Re'pair Santé » piloté par Unis-cités. Ce dernier ne s'est pas réuni en 2020 en raison de la crise sanitaire. Toutefois, la Fnes a été auditionnée le 3 juillet pour apporter son regard sur le développement du projet depuis sa création, dans le cadre de son évaluation nationale.

Société Française de Santé publique (SFSP)

La Fnes est adhérente à la SFSP depuis de nombreuses années et sa Déléguée générale en est membre du Bureau (vice-présidente) dans le cadre d'un second mandat en cours. Les activités menées en commun par les deux associations sont multiples : production et diffusion de prises de position concernant des sujets prioritaires de santé publique (dont la gestion de la crise épidémique en 2020), co-construction de connaissances et d'outils concernant la capitalisation des expériences en santé publique, participation au Comité de rédaction de la revue Santé Publique et au groupe de travail « Modèle économique ».

En 2020 se sont tenues plusieurs réunions préparatoires à l'organisation du congrès de la SFSP qui se déroulera en octobre 2021 à Poitiers. La Fnes a également pris une part active dans la tenue de l'Assemblée générale de la SFSP le 25 septembre 2020, avec l'animation d'une conférence-débat sur « les premières leçons de la pandémie de Covid-19 » au cours de laquelle se sont exprimés Jean-François Delfraissy (Président du Conseil scientifique Covid-19), Aurélien Rousseau (Directeur général de l'ARS Ile-de-France) et Jean-Pierre Thierry (Conseiller médical de France Assos Santé).

Réseau de prévention des addictions (RESPADD)

Le Respadd est chargé de coordonner pour la France le Réseau des hôpitaux promoteurs de santé et de piloter la démarche « Lieux de santé sans tabac » / « Lieux de santé promoteurs de santé ». Dans le cadre de sa participation aux travaux du Comité scientifique du Respadd, la Fnes a été amenée à contribuer au colloque « Lieu de santé promoteur de santé » organisé à Paris les 5 et 6 octobre 2020 en animant un atelier sur le thème « Les stratégies de communication en santé » mettant en avant la littérature en santé.

Autres partenariats

La Fnes est représentée dans les instances nationales suivantes :

- Conseil scientifique et éthique de l'Association francophone pour le développement de l'éducation thérapeutique (AFDET)
- Comité d'experts « Santé des jeunes » de la Fondation de France
- Comité de rédaction de Santé Publique (revue de la Société française de santé publique)
- Assemblée générale du Groupement de coopération sanitaire Psycom

SECTION 3 : L'ANIMATION DU RÉSEAU DE LA FNES

L'animation du réseau de la Fnes est mise en œuvre au travers de plusieurs activités :

- L'organisation de rencontres au niveau national, notamment les réunions des directrices et directeurs des Ireps ;
- L'animation de groupes de travail ;
- Le développement d'une offre de formation interne.

A ces activités s'ajoute la **coordination de projets d'envergure nationale** évoqués dans d'autres parties du présent rapport.

❖ Réunions des directrices et directeurs des Ireps

En 2020, les directeur.trice.s ont émis le souhait d'accroître la fréquence des réunions de travail et d'échanges internes organisées au niveau national, afin de partager leurs expériences sur le vécu, la gestion et l'adaptation des activités en raison de la crise sanitaire. Sept réunions ont ainsi été organisées à distance les : 26 mars, 16 avril, 05 mai, 04 juin, 26 juin, 05 octobre, 07 décembre.

Ces réunions ont favorisé la coopération et l'entraide entre les structures du réseau, ainsi que la communication interne par le partage d'informations et de ressources, et elles ont facilité la prise de décisions communes concernant différents sujets prioritaires :

- Impact de la Covid-19 sur le fonctionnement et les activités au sein du réseau ;
- Valorisation des supports et productions du réseau en réponse à la crise sanitaire ;
- Adaptation et mutualisation des compétences du réseau pour la mise en place des groupes de travail sur le déconfinement et la réalisation des 6 guides d'aide à l'action ;
- Participation aux projets portés par la Fnes, aux recensements et appels à candidature dans le cadre des conventions Santé publique France, Cnam et DGS ;
- Positionnement par rapport aux « données probantes en promotion de la santé » dans le cadre du mandat du CA au Groupe « Recherche et transfert de connaissances » pour élaborer une note pédagogique ;
- Partenariat entre les structures du réseau et les universités, instituts ou départements de recherche, les réseaux santé environnement ;
- Evolution du Service national universel ;
- Suivi et évaluation du Service sanitaire des étudiants en santé ;
- Réflexion nationale sur la formation à distance (plateforme, accompagnement, enjeux, outils numériques...) ;
- Actualités du siège de la Fnes avec les sollicitations nationales émanant des institutions (mise en place du « Ségur de la Santé Publique », capitalisation des expériences, démarche des Cités éducatives...), des universités (Conférence des grandes écoles) et des partenaires (Psycom...).

D'autres sujets ont été abordés par les Ireps tels que : la E-santé et les territoires d'innovation, la promotion de la santé mentale la participation des patients dans l'ETP et plus largement dans le système de santé, etc.

❖ Groupes de travail

Les groupes de travail mis en place au niveau national n'ont pas tous la même configuration : certains résultent d'une initiative fédérative, d'autres s'inscrivent dans les conventions établies avec les institutions. Certains sont animés par la Fnes, d'autres par des pilotes issus des Ireps. Tous poursuivent cependant un même double objectif de mutualisation des compétences et de renforcement du pouvoir d'agir du réseau.

Groupes de travail fédératifs

Communication (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination
Léa Mussillier (Fnes)
Objectif
Générer un flux d'information régulier entre les structures adhérentes et la Fnes sur la stratégie de communication du réseau
Réalisations en 2020
Discussion de la stratégie de communication de la Fnes et de son réseau en termes de logos et d'appellations des structures Définition des modalités possibles de mutualisation des compétences des professionnels de la communication au sein du réseau.

Groupe « Projet fédératif » (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination
Christine Ferron (Fnes)
Objectif
Rédaction du Projet Fédératif 2020-2024
Réalisations en 2020

Organisation d'une réunion de travail le 05 mars 2020 (présentiel et distanciel)
Réflexion sur la forme et le contenu du Projet Fédératif

Capitalisation des expériences en promotion de la santé (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination
Timothée Delescluse (Promotion Santé Normandie) et Mélanie Villeval (Ireps Auvergne-Rhône-Alpes)
Objectifs
Réaliser un état des lieux des activités actuelles de capitalisation au sein du réseau Définir ce qu'est/pourrait être la capitalisation pour le réseau Programmer les activités du groupe
Réalisations en 2020
Suite à la journée de lancement nationale du 1er octobre et en lien avec les objectifs de la convention avec Santé publique France, le groupe de travail a été mobilisé pour l'organisation d'un webinaire interne qui s'est tenu le 03 décembre. Une réunion de préparation de ce webinaire a été organisée le 12 novembre pour finaliser le programme et assurer l'articulation des interventions.

Organisation du Module d'accueil des nouveaux arrivants (MANA) (3 réunions)

Cadre
Fédération
Coordination
Christine Ferron et Séverine Lafitte (Fnes) Pauline Lachappelle (Ireps Auvergne-Rhône Alpes) Alain Douiller (Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse) Mohamed Boussouar (MB Conseil)
Objectif
Organiser un module d'accueil des nouveaux arrivants afin de construire une culture commune de promotion de la santé entre les participants, de développer un sentiment d'appartenance et une identité (nationale) partagée. Les objectifs du MANA sont les suivants : Interconnaissance entre les adhérents <ul style="list-style-type: none">- Valeurs et vision commune de la promotion de la santé- « Mémoire » de la promotion de la santé et de l'histoire du réseau- Appartenance à un réseau national

- Exploration du sens donné aux projets et aux actions menés et plus largement le projet de société porté par la promotion de la santé
- Encouragement d'une pensée critique qui prenne en compte la complexité

Réalisations en 2020

Finalisation du cadre du module, de son organisation (lieu, horaires...), de son format et de sa pédagogie (support, outils, animation...).

Lancement de deux appels à candidatures pour constituer les groupes de participants au module

Les 2 sessions planifiées en présentiel du 17 au 19 mars puis du 03 au 05 novembre ont dû être annulées en raison des mesures de confinements nationales.

Certification des formations (2 réunions)

Cadre

Fédération

Coordination

Thierry Prestel (Ireps Bretagne)

Objectifs

Proposer un accompagnement pré-certification collectif afin de diminuer les coûts et partager les "bonnes" pratiques liées à la mission de formation des Ireps

Proposer une méthode commune pour sélectionner un prestataire certificateur

Ouvrir une réflexion sur les logiciels d'aide à la gestion des formations et sur l'éligibilité des formations au compte personnel de formation (CPF)

Réalisations en 2020

Partage des actualités liées à la certification, des textes réglementaires et des informations obtenues par chacun

Organisation de deux réunions avec l'organisme pré-certificateur commun "Performance Qualité", choisi en 2019 suite au cahier des charges réalisé pour un accompagnement au diagnostic et au plan d'action préalable à la certification (10 Ireps). Sollicitation de différents certificateurs (Apave, BureauVeritas, Afnor) par plusieurs Ireps.

Sélection de l'organisme certificateur "AFNOR" (10 Ireps) et mise en œuvre des démarches en vue d'obtenir la certification Qualiopi

Formation à distance (2 réunions)

Cadre
Fédération
Coordination
Géraldine Tisserant (Ireps Occitanie)
Objectifs
Constituer un groupe de travail sur les formations à distance (FAD) Professionaliser les missions de formation en répondant aux nouveaux besoins et attentes des professionnels Echanger sur les besoins, problématiques, avancements, expériences au sein du réseau
Réalisations en 2020
Appel à participation dans le réseau pour constituer un groupe de travail de référents formation afin de proposer un espace d'échanges sur le choix d'une plateforme numérique et, au-delà, sur toutes les questions soulevées par la mise en œuvre de la FAD (les outils, l'ingénierie...).
Passation d'un questionnaire en ligne pour connaître les besoins en FAD et les perspectives de développement
Organisation de 2 réunions les 06 novembre et 14 décembre pour présenter les résultats du questionnaire et échanger sur la construction d'une plateforme LMS pour la formation à distance (priorités, enjeux, freins, leviers...), favoriser les retours d'expériences sur les adaptations numériques (logiciels, outils digitaux, organisation...) et recueillir les attentes et démarche auprès des ARS dans la perspective du développement de la FAD pour des formations financées.

Santé environnement (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination
Lucie Pelosse (Ireps Auvergne Rhône-Alpes) et Hervé Strilka (Ireps Bretagne)
Objectifs
Mieux connaître les démarches « Santé environnement » menées par les Ireps Définir des axes de travail prioritaires pour le réseau
Réalisations en 2020

Organisation d'une réunion en octobre 2020

Présentation de 4 démarches en santé environnement :

- L'accompagnement des collectivités à la mise en œuvre de démarches SE dans et hors Contrats Locaux de Santé en région Bretagne
- La stratégie et la charte SE en région ARA
- Présentation d'un programme de logements pédagogiques en SE en région Nouvelle-Aquitaine
- Les plaidoyers PPS / DD en région Normandie

Idées fortes :

- Réalisation d'une veille stratégique commune
- Production d'un référentiel PS et SE donnant des éléments socles pour un plaidoyer
- Expérimentation sur SE et Compétences psychosociales dans le cadre d'une recherche interventionnelle

Deux groupes de travail existants ne se sont pas réunis en 2020 :

- Littératie en promotion de la santé ;
- Offre de formation en éducation thérapeutique du patient.

Groupes de travail conventionnels

Les projets ayant suscité la mise en place de ces groupes de travail sont décrits dans les parties du rapport présentant les travaux menés dans le cadre de conventions avec des institutions.

Recherche interventionnelle et transfert de connaissance en promotion de la santé – RITeC (3 réunions)

Coordination : Chloé Hamant (Ireps Auvergne-Rhône-Alpes) et Timothée Delescluse (Promotion Santé Normandie)

Promotion d'une approche de réduction des risques dans la prévention de la transmission de la Covid-19 (3 réunions)

Coordination : François Baudier et Christine Ferron (Fnes), Cécile Benoît-Vignole (Ireps Occitanie), Isaline Collet (Ireps Bretagne), Elise Guillermet (Ireps Bourgogne Franche Comté)

TABACAP : «Prévention du tabagisme auprès des personnes en situation de handicap par le développement de leurs compétences psychosociales»

Coordination : Séverine Lafitte (Fnes)

ALCOM : « Accompagnement des associations néphalistes au développement de leurs compétences »

Coordination : Yonna Moreau (Fnes)

PAPS - PJJ : « Etat des lieux permettant l'élaboration d'une stratégie d'intervention auprès des jeunes de la PJJ »

Coordination : Eric Le Grand

PRISCA : “Recensement des projets de promotion de la santé en milieu pénitentiaire”

Coordination : Eric Le Grand

« Promotion de la santé dans les Cités éducatives »

Coordination : Eric Le Grand

❖ Soutien au réseau documentaire

Plateforme collaborative Agora Project

Cette plateforme numérique est un espace collaboratif ouvert aux documentalistes et chargé.e.s de documentation des Ireps et autres structures adhérentes à la Fnes. Mise en place en 2015, elle compte 75 utilisateurs en 2020. Elle a la particularité de pouvoir être alimentée par tous les utilisateurs répondant ainsi à l'objectif de mutualisation des pratiques documentaires du réseau.

Son animation régulière a été assurée par l'équipe de la Fnes qui publie diverses informations dont les nouvelles productions et les nouveaux outils pédagogiques ainsi que les liens vers les vidéos du réseau. Un forum est également accessible à tous les utilisateurs pour partager leurs interrogations et leurs recherches d'outils, de données...

SECTION 4 : PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

❖ Publications au nom de la Fnes

Revue à comité de lecture

C. Ferron. Promouvoir la santé des personnes en situation de handicap : la place de l'expertise de terrain. ALTER, European Journal of Disability Research, 2020, 14.

F. Baudier, C. Ferron, T. Prestel, A. Douiller. Crise de la Covid-19 et vaccination : la promotion de la santé pour plus de confiance et de solidarité. Editorial. Santé Publique, 2020, 32 (5-6).

A. Laurent, C. Ferron, P. Berry et al. National Committee to Promote EKHP. Valuing experiential knowledge in health promotion: A new method to build up knowledge in France. European Journal of Public Health, 2020, 30.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

Lafitte S, Noell C, Ferron C. Synthèse des actions de santé dans les établissements et services médico-sociaux. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; avril 2020

Le Grand E, Legba R, Rolland M, Rozand A, Promotion de la santé en milieu carcéral : Pistes d'action pour un déconfinement. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2020. 24p.

Ayouch S, Benoit C, Cornu L, Guezennec P, Kosmala-Visine S, Lafitte S, Noell C, Rousselet S, Touzani I. Accompagner le déconfinement à la PJJ en confortant le développement des compétences psychosociales. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2020. 65 p.

C. Ferron, La recherche interventionnelle en promotion de la santé. In : Promotion de la santé : comprendre pour agir dans le monde francophone. Rennes : Presses de l'EHESP, 2nde édition, 2020

Revue de transfert

C. Ferron, « Il faut développer les compétences en santé de la population, pour lui permettre d'adapter son comportement en fonction des risques ». Entretien par G. Sublet, Opinion Santé, septembre 2020

C. Ferron, « La transition socio-écologique : réduire les fractures sociales dans le monde d'après ». Le Temps de l'Université, juillet 2020

C. Ferron, « La promotion de l'activité physique : pourquoi privilégier les leviers politiques ? ». Editorial. Newsletter de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité, mai 2020

C. Ferron, « Les politiques universelles sont optimisées par le dosage ». Entretien pour La Gazette Santé-Social, janvier 2020

❖ Communications au nom de la Fnes

Communications à caractère scientifique

« Joining forces to build up knowledge in health promotion - lessons from a French coalition initiative », 16ème World Congress on Public Health, octobre 2020 (co-auteur avec le Groupe de travail national sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé)

« Valuing experiential knowledge in health promotion - a new method to build up knowledge in France », 16ème World Congress on Public Health, octobre 2020 (co-auteur avec le Groupe de travail national sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé)

« La promotion de la santé : de l'éducation pour la santé à la prise en compte des déterminants - la place du politique », Séminaire commun, École des hautes études en santé publique, janvier 2020

Communications de transfert

« Compétences psychosociales : du concept aux applications pédagogiques », Conférence des Grandes Ecoles, décembre 2020 (avec Magali Segretain)

« Gestion de la crise sanitaire - Prise en compte des inégalités sociales », Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Martinique, décembre 2020

« Recherche interventionnelle en promotion de la santé », Assises du Tiers Secteur de la Recherche, novembre 2020

« Promotion de la santé, prévention, éducation pour la santé : petit dictionnaire illustré », 58èmes Journées d'étude de l'Association française des diététiciens-nutritionnistes, Les Sables-D'Olonne, octobre 2020

Auteurs : Christine Ferron, Séverine Lafitte, François Baudier, Léa Mussillier,
Éric Le Grand
Mise en page : Mahé N’Gom
Date : 15 juin 2021

Fédération nationale d’éducation et de promotion de la santé (Fnes)
Maison des Sciences de l’Homme – Paris Nord
20 Avenue George Sand
93210 Saint-Denis
06 58 49 60 82

